

Petit Guide du Formateur en Alphabétisation



Elaboré par les membres du réseau
Cœurs à Lire d'Espace Bénévolat

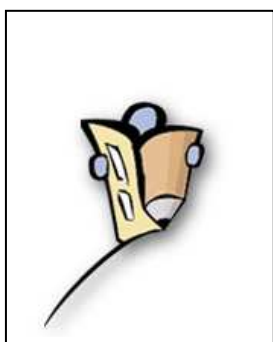
Avant-propos

De très nombreuses associations un peu partout en Ile de France mettent en place des cours d'alphabétisation. Désireuses de travailler ensemble afin de lutter plus efficacement contre l'illettrisme et l'analphabétisme, ces diverses structures ont décidé de s'unir au sein d'un réseau : le réseau Cœurs à Lire.

Pour répondre à une demande d'information des nouveaux bénévoles, l'idée est venue aux membres du réseau Cœurs à Lire de créer ce **Petit Guide du Formateur en alphabétisation**.

Vous envisagez de rejoindre les rangs des formateurs en alphabétisation et de nombreuses questions vous assaillent. "Je souhaite devenir formateur en alphabétisation mais je n'ai jamais enseigné, est-ce un problème ?", "Je ne dispose que de deux heures par semaine, est-ce suffisant ?"... Ce Guide est pour vous. Il a pour but de vous aider dans votre première approche et vos premiers pas de formateur bénévole.

Conçu par des associations et des centres sociaux habitués à accueillir de nouveaux formateurs, ce guide a fait l'objet d'une concertation. Nous remercions en particulier, pour leur participation :



Monique BORGAT, CEFIA
Suzanne BSALIS, Centre CEASIL
Eric CASAURANG, Centre Social Elisabeth
Marie-Edith DOUILLARD, Centre Alpha Choisy
Marie HENRIQUET, Centre du Volontariat de Paris
Nathalie JOSSO, association ESSIVAM, Taverny (95)
Coralie MENDEZ, Centre Social CAF Annam
Marilyn PORTIER, association Accueil Goutte d'Or
Philippe TABURET, Lycée de la Solidarité Internationale
Chantal TILBURY, association RETIF
Danielle VIVIER, Croix Rouge Française

Ce guide se présente en deux parties.

I Le Guide a été conçu sous une forme de questions /réponses: pour faciliter vos débuts de Formateur en Alphabétisation. Il est organisé en six chapitres :

1. **Avant de vous engager.**
2. **Les compétences du formateur.**
3. **Le public des cours et la définition des mots.**
4. **L'organisation des cours.**
5. **Se former et être accompagné .**
6. **Les associations qu'agissent.**

II Annexes :

Glossaire - Les mots de l'alphabétisation: la définition des termes spécifiques à votre nouvelle activité. Par exemple, êtes-vous sûr de connaître la différence entre "illettré" et "analphabète" ?



Carnet d'adresses: les coordonnées des principaux lieux d'informations pour les bénévoles.

Le site intéressant : les documents ou Guides sur le profil des formateurs en alphabétisation élaborés par d'autres partenaires

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

L'équipe « Cœurs à Lire » d'Espace Bénévolat
Armelle TOULEMONDE, Tania DE MONTAIGNE,
Céline BUANIC, Aurélia PICARD, Esther RUZÉ,
Agnès POUSSIN.

1/ Tout ce qu'il faut savoir avant de vous engager.

Je n'ai jamais enseigné, est-ce un problème ?

Non. Pour devenir formateur bénévole en alphabétisation, il n'est absolument pas obligatoire d'avoir une expérience professionnelle dans l'enseignement. Ce type de bénévolat n'est en aucun cas réservé aux professeurs à la retraite ou aux enseignants qui disposent d'un peu de temps. Toute personne ayant un niveau scolaire suffisant lui permettant de manier avec aisance la langue française et d'en connaître correctement les rouages peut se proposer. L'important est surtout d'avoir « la fibre », d'aimer expliquer, transmettre un savoir. Mais ce qui compte avant tout, au delà de ce sens inné de la pédagogie et des compétences techniques particulières, ce sont les qualités humaines.



2/ Quels sont les compétences du formateur d'alphabétisation?

Les savoirs-être

Quelles sont les principales qualités humaines qu'on attend de moi ?

- **Le dynamisme.** Mener un groupe hétérogène (hommes, femmes, de nationalités différentes, aux vécus et aux niveaux de français divers) demande une grande énergie. La joie d'apprendre naît souvent de l'enthousiasme transmis par l'enseignant à son public. Rappelez-vous vos journées de lycéens ! Nous avons tous dans nos souvenirs l'image d'un professeur qui savait intéresser ses élèves par la passion que lui inspirait sa matière et le dynamisme avec lequel il cherchait à la faire partager.

En guise de test... Si vous envisagez de devenir formateur bénévole en alphabétisation, posez-vous ces questions : aurai-je du plaisir à me trouver face à un

public, saurai-je me montrer dynamique et vivant quelle que soit leur motivation apparente, suis-je quelqu'un de plutôt bavard et extraverti ? Si, spontanément, vous avez envie de répondre à ces questions par l'affirmative, si intuitivement, c'est le « oui » qui se présente à votre esprit, alors vous pouvez penser que ce type de bénévolat est pour vous.

● **La modestie.** Quand on enseigne, on est sur le devant de la scène et, bien sûr, cela demande de l'assurance et de la confiance en soi. Néanmoins, donner des cours d'alphabétisation nécessite également beaucoup de modestie. Vous maîtrisez la lecture et l'écriture du français. Certes. Et face à vous, des adultes s'expriment avec difficulté et écrivent comme des enfants. N'oubliez pas qu'ils n'en sont pas moins adultes, qu'ils ont une histoire et une vie d'adultes. Derrière le handicap que ces personnes essaient de surmonter avec votre aide, se cachent également des talents et des savoirs qui, compte tenu des circonstances, ne sont guère valorisés. Gardez toujours cela en tête avant de vous présenter devant vos « élèves ». Prenez garde à ne pas les infantiliser ni les sous-estimer. Essayez de vous appuyer sur leurs savoir-faire, cherchez à réveiller leur vécu pour le mettre en valeur.

En guise de test, demandez-vous : Est-ce que je trouve inadmissible pour un adulte de s'être laissé aller au point de ne jamais avoir appris à lire et à écrire le français ? Est-ce que je considère généralement que capacité intellectuelle et intelligence sont synonymes ? Est-ce que, lorsque je comprends aisément quelque chose, j'ai du mal à admettre que quelqu'un d'autre puisse ne pas comprendre ? Si à ces questions, vous tendez à répondre « oui », l'alphabétisation n'est pas pour vous. Un grand nombre d'autres missions bénévoles pourraient vous convenir, dans le secteur culturel par exemple (travail dans des bibliothèques, organisation d'expositions, d'événements culturels ...) ou au niveau du fonctionnement interne des associations (prise en charge de la comptabilité, de la communication, de l'organisation des activités...).



● **La rigueur.** Le formateur en alphabétisation a des objectifs à atteindre. Il est ponctuel, organisé, rigoureux. Il prévoit une progression dans son enseignement. Pour chaque cours, il se fixe un objectif pédagogique précis. Par exemple, s'il décide un jour de travailler sur le futur, il prévoit des activités qui permettent à son groupe de s'exercer à utiliser ce temps, d'en mémoriser les terminaisons, de comprendre dans quelles

circonstances ce temps est nécessaire... Il propose des exercices appropriés. Pendant son cours, il garde toujours à l'esprit cet objectif, c'est-à-dire les notions qu'il souhaite aborder pendant la séance, et à aucun moment la séance ne devient une conversation libre qui part dans tous les sens. Il consacre les 15 dernières minutes de la fin du cours à vérifier que tout est compris

En guise de test... Pour vérifier si vous avez le bon profil sur ce point, demandez-vous : Suis-je généralement bien organisé(e) ? Ai-je du plaisir à ce que les choses soient en ordre ? Suis-je quelqu'un qui aime prévoir et planifier plutôt que vivre au jour le jour, dans l'improvisation ?

Les connaissances

Les formateurs en alphabétisation sont-ils tous des bénévoles ou bien existe-t-il des personnes qui exercent ce métier en tant que professionnels rémunérés ?

De très nombreuses universités en France préparent à la maîtrise de français langue étrangère (bac + 4) des étudiants qui envisagent une carrière professionnelle de formateurs en alphabétisation. Cette maîtrise peut permettre d'enseigner le français :

- à l'étranger dans une Alliance Française, un Institut Culturel...
- en France à des apprenants non francophones (dans les écoles et les cours privés) ou à des publics en situation d'illettrisme/analphabétisme (dans les associations et les centres sociaux)

On retrouve donc une partie de ces diplômés dans les équipes de formateurs en alphabétisation des associations et des centres sociaux. Certains bénévoles, formés sur le terrain, finissent également parfois par faire de cette activité une profession.

Faut-il maîtriser la langue maternelle des personnes qui suivent les cours quand elles ne sont pas françaises à l'origine ?

En aucun cas ! Les cours mis en place par les structures d'aide s'adressent à des publics extrêmement variés et de très nombreuses nationalités y sont représentées. S'il fallait aux formateurs parler toutes les langues des personnes qui se présentent devant eux, leur tâche serait réellement très rude ! De plus, au sein d'un même groupe, il est d'usage de mettre en contact des personnes d'origines diverses afin de stimuler le recours au français et d'encourager les échanges inter culturels. Rien de tel pour apprendre le français que de l'utiliser dans des situations réelles de communication ! Et quand le formateur se trouve face à des débutants, toute son ingéniosité et sa créativité sont sollicitées : du mime



au dessin en passant par les onomatopées... tous les moyens sont bons. N'oubliez pas non plus que des spécialistes en didactique du FLE ont réfléchi à la question et ont créé des méthodes! Certains manuels sont spécialement conçus pour ce type de public. Vous pourrez y piocher quelques idées.

3/ Le public des cours et la définition des mots

Qui sont les personnes qui bénéficient de ces « cours d'alphabétisation » ?

Derrière ce terme général de « cours d'alphabétisation », se cachent en fait deux grandes réalités.

- Les cours peuvent s'adresser à des adultes - Français ou d'origine étrangère - qui n'ont jamais été scolarisés (on parle ici d'analphabétisme) ou qui, malgré une scolarisation « normale », n'ont pas réussi à acquérir les bases de la lecture et de l'écriture (on parle alors d'illettrisme). Dans ce cas, il s'agit vraiment de **cours d'alphabétisation** - ou « cours d'alpha » si on emploie le langage des pros !
- Les cours peuvent aussi s'adresser à des adultes non francophones, bénéficiant d'un bon niveau scolaire dans leur pays mais vivant depuis peu de temps en France. Pour ce public, le français est une langue vivante étrangère, tout simplement. Dans ce cas, ce qui est mis en place à leur attention est généralement appelé **cours de français langue étrangère** – ou cours de **FLE**, pour reprendre un jargon très répandu que vous manierez sans doute bientôt en expert.



On considère généralement que les cours de français langue étrangère nécessitent moins d'expérience de la part du formateur que les cours d'alphabétisation. Le public FLE est généralement moins fragilisé, même s'il se trouve dans la situation de devoir construire une nouvelle vie dans un pays qui n'est pas le sien. Dans le cas des cours d'alphabétisation, le formateur doit gérer l'image négative que les apprenants ont d'eux-mêmes, le peu de confiance qu'ils ont dans leurs capacités, le tabou qu'ils ont dû surmonter pour faire la démarche de venir suivre des cours. Il faut également tenir compte du peu de références scolaires de ce public, ce qui impose d'aller beaucoup plus lentement.

4/ L'organisation des cours et les engagements du formateur

Je ne dispose que de deux heures par semaine à consacrer au bénévolat. Est-ce assez ?

Oui. En règle générale, les structures d'aide sociale vous demandent de 2 à 6 heures de présence hebdomadaire dans leurs locaux. A cela s'ajoutent des événements plus ponctuels (formations, réunions avec les autres formateurs...) pour lesquels il peut vous arriver de devoir vous libérer.

Puis-je me désengager quand je le veux ?

Légalement, oui. Mais annoncez votre départ suffisamment à l'avance. Se désengager brutalement désorganise la structure qui vous a accueilli et -surtout- déstabilise les apprenants. Pour les structures d'aide sociale comme pour les apprenants, l'engagement n'est pas un vain mot.

Enfinement à quoi est-ce que je m'engage si je deviens formateur en alphabétisation ? Qu'est-ce que cela implique ?

Vous devez garder à l'esprit deux maîtres mots: "**souplesse et rigueur**".

Soyez souple lors de vos premiers pas dans la structure. Réfléchissez bien avant de vous engager fermement. Avant même d'entreprendre une formation.

- **Prenez le temps de découvrir** l'association ou le centre social, ses différents domaines d'intervention, son fonctionnement quotidien, ses horaires, ses règles...
- **Réfléchissez aux questions principales:** « Suis-je toujours sûr(e), en ayant observé le rôle d'un formateur en alphabétisation, que ce bénévolat me convient ».
- « Est-ce que je me sens bien quand je me trouve au sein de l'équipe, avec les autres formateurs ? ». « Ai-je les qualités requises ? »
- **Pensez aussi aux détails:** « Si je m'engage à venir tous les jeudis de 18 à 20 heures, suis-je sûr(e) d'être assez proche de mon domicile ou de mon lieu de travail pour éviter les embouteillages ou les éventuels problèmes de transport ? ».

Le bénévolat doit participer à votre épanouissement personnel et vous ne pourrez vous épanouir que si vous agissez au sein d'une organisation qui vous convient. Il est tout à fait légitime de prendre son temps avant de s'engager. Le monde du travail lui-même prévoit des périodes d'essai.

Soyez rigoureux ensuite. Même si certaines structures ne demandent pas d'engagement écrit, un engagement oral a la même valeur morale.

- **Suivez le rythme de fonctionnement de la structure:** engagez-vous dans une organisation qui ferme pendant les vacances scolaires si vous êtes certain de ne partir que lors des congés scolaires, par exemple.
- **Répondez aux besoins de l'organisation:** mise en place d'un nouveau stage, organisation d'événements ponctuels...
- **Adoptez les méthodes d'enseignement en place.** Certains centres se servent d'un manuel existant, d'autres ont forgé leurs propres méthodes.

Le bénévolat est un facteur d'épanouissement personnel mais n'est pas une activité de dilettante.

**Combien y aura-t-il d'apprenants dans le groupe qu'on me confiera ?
Combien de temps dure une séance ?**

Sur ce point, il peut y avoir des différences d'une association à l'autre. Toutefois, en général, quel que soit l'endroit où vous interviendrez, vous n'aurez jamais plus de 15 apprenants face à vous. C'est réellement un maximum ! Dans la mesure du possible, les structures d'aide essaient plutôt de constituer des groupes plus réduits (entre 5 et 10 apprenants).

En ce qui concerne la durée des séances, là encore, la situation est variable. Néanmoins, le plus souvent, une séance dure deux heures.

Comment se passe une séance ? Cela ressemble-t-il à un cours tel qu'on en a eu à l'école (tableau noir, salle de classe...) ?

Oui. Pour dispenser vos cours, on vous attribuera une salle qui ressemblera beaucoup à vos souvenirs d'écolier. Les apprenants feront face à votre bureau. Derrière vous, un tableau, noir parfois, blanc le plus souvent ou sur pieds avec des feuilles jetables.

Les apprenants recherchent généralement un univers qui ressemble à l'idée qu'ils se font de l'espace scolaire. Ils s'attendent à devoir écrire, faire des exercices, répondre à des questions posées par le professeur... ils auraient l'impression de ne pas bénéficier de véritables cours si on ne réunissait pas toutes ces conditions.



Suis-je censé donner des devoirs à la maison, organiser des interrogations écrites en classe, etc...?

Concernant les devoirs à la maison, il est généralement recommandé de se montrer plutôt parcimonieux. Il faut garder en mémoire que les apprenants ont souvent une famille qui les attend à la maison, un quotidien prenant et diverses obligations qui rendent difficile le fait de travailler chez eux pour vos cours. Toutefois, proposer des exercices d'entraînement ou de révision, de façon facultative, peut être une bonne idée.

Pour ce qui est des contrôles de connaissances, de l'évaluation, il est effectivement important pour les apprenants de pouvoir se rendre compte de leurs progrès, de leurs lacunes. C'est également pour eux une source de motivation. Sachez que parfois, les associations préparent même les apprenants aux diplômes de français langue étrangères : DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française) et DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française) . Ces diplômes sont reconnus et leur permettent de faire valoir leur niveau, dans le cadre d'une recherche d'emploi par exemple.

Existe t il un livre, utilisé par l'ensemble des formateurs pour organiser leurs cours et proposer des exercices ?

En fait, il n'existe pas d'ouvrage de référence unique qui serait commun à tous les enseignants. Un grand nombre de manuels cohabitent sur les rayonnages des centres de ressources spécialisés. Les formateurs puisent librement dans l'un ou l'autre de ces manuels en fonction de ce qu'ils jugent le plus approprié (en fonction de leur public, de leurs objectifs...). Il peut arriver qu'une association choisisse d'utiliser exclusivement un de ces ouvrages. Dans ce cas, il vous sera transmis par l'équipe des formateurs quand vous intégrerez la structure.



Par ailleurs, un des principes de base de l'enseignement du français langue étrangère est de préparer les apprenants à faire face à des situations de communication authentiques (aller chez le médecin, demander son chemin dans la rue, se présenter à quelqu'un...). Pour ce faire, le formateur doit utiliser ce qu'on appelle communément des documents authentiques pour construire ses cours (articles de journaux, petites annonces, films, émissions de radio, flashes info...). Il est également préconisé de familiariser les apprenants aux

documents administratifs (formulaires de la sécurité sociale, déclaration assedic...). Sachez que l'on vous demandera généralement dans le cadre de vos cours de privilégier l'oral. Plus particulièrement, votre objectif essentiel sera d'aider les apprenants à améliorer la qualité de leur expression orale (prononciation performante, correction syntaxique, maniement approprié du tutoiement et du vouvoiement...).

Quelle est l'erreur essentielle à ne pas commettre ? Quels sont les écueils à éviter face aux apprenants ?

Pour éviter malentendus et désillusions, n'oubliez jamais cette règle d'or:

Je suis formateur, pas assistante sociale. Situation sociale précaire, environnement familial difficile, image de soi dégradée...vous n'avez pas à porter l'ensemble des problèmes -souvent nombreux et complexes- des apprenants. D'une part, vous risquez de brouiller leur perception d'un cours de français. D'autre part, à vouloir prendre en charge des problèmes que vous ne pouvez pas régler, vous serez rapidement épuisé et démoralisé. Si un apprenant vous confie ses difficultés, dirigez-le vers les structures adaptées du centre social ou aux responsables de l'association qui sauront où l'adresser.

Après avoir dispensé un cours, vous devez pouvoir rentrer chez vous et retrouver votre vie personnelle, familiale ou sociale.

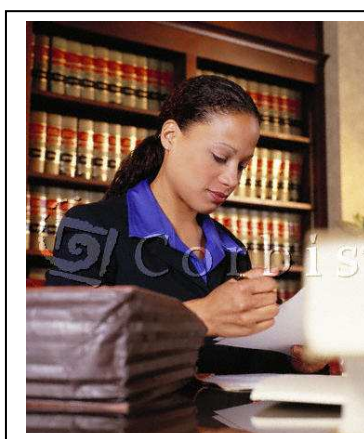
Au bonheur des apprenants... et du formateur

Il arrive que soient organisées des sorties avec les apprenants pour mettre en pratique tout ce qui est appris en cours. Se rendre compte que l'on peut se diriger dans le métro, visiter une exposition et poser des questions au guide... c'est toujours un moment d'émotion intense pour l'apprenant et de fierté pour le formateur qui constate sur le terrain l'utilité de ses cours. En somme, vous pouvez utiliser ces moments comme des véritables situations d'apprentissage. Préparez les à l'avance.

Ne ratez sous aucun prétexte ces excursions: elles sont la récompense des apprenants... et celle des formateurs !

5/ Se former et être accompagné

En quoi consiste une formation ?



Les sessions de formations ont pour but de vous donner des outils pédagogiques (pistes de lecture, indications de méthodes et de manuels, exemples d'exercices). Elles sont de courte durée, deux jours la plupart du temps, cinq jours au maximum. Elles vous permettent d'avoir des pistes de travail pour commencer mais il est clair qu'elles ne se suffisent pas à elles-mêmes. Rien ne remplacera pour vous, bien sûr, les conseils des formateurs déjà expérimentés de l'équipe qui vous accueillera ni l'observation de leurs cours. Les formations sont généralement gratuites, parfois accessibles pour un tarif symbolique.

La structure d'aide que vous rejoindrez vous orientera vers le centre de formation avec lequel elle collabore. Si vous envisagez de devenir formateur bénévole en alphabétisation, prévoyez de devoir libérer quelques jours en semaine pour cette formation

Vais-je bénéficier d'une formation ?

C'est la première question posée par l'immense majorité des futurs formateurs et cela prouve votre sérieux et votre motivation. Vous avez raison: enseigner à des adultes illettrés ou analphabètes ne s'improvise pas. Même aux professeurs des écoles, des collèges ou des lycées qui veulent devenir formateurs bénévoles, il est chaudement recommandé de suivre une formation courte ! L'ensemble des associations et centre sociaux fait preuve du même sens des responsabilités que vous et demande instamment ou impose une formation à tout nouveau bénévole.

Serai-je encadré et accompagné pour mes premiers pas dans l'association ?

Toutes les structures d'aide (associations ou centres sociaux) ont conscience que la formation théorique que vous aurez reçue préalablement doit être complétée par une formation pratique. Vous ne serez pas seul(e) au début. Toutes vous demanderont une phase d'observation (environ deux semaines) pendant laquelle vous assisterez aux cours sans intervenir. Puis certaines vous proposeront une période où vous serez un formateur actif mais en binôme avec un formateur expérimenté (environ trois mois). Dans tous les cas, souvenez-vous bien que vous allez intégrer une équipe. Vous ne serez jamais seul(e) ou livré(e) à vous-même. Ce n'est pas anodin. Pour le public bénéficiaire des cours, aussi, ce détail a son importance. A ses yeux, vous n'êtes pas un prof particulier. Vous êtes un des enseignants de l'association ou du centre social. Vous en êtes un représentant.

6/ Les associations qui agissent

Existe-t-il beaucoup d'associations mettant en place des cours d'alphabétisation pour adultes ?

Oui. Il existe un très grand nombre de structures d'aide mettant en place des cours d'alphabétisation pour adultes et des cours de français langue étrangère.

On peut en fait les répartir en trois grandes catégories :



- **les associations spécialisées dans ce domaine** (Quelques exemples : l'association « Essivam », dans la Vallée de Montmorency, « Culture et Liberté » à Etampes, « Alpha Choisy » dans le 13^{ème} arrondissement de Paris...)
- **les centres sociaux et les maisons de quartiers** (dans ce cas, les cours d'alphabétisation s'inscrivent dans un dispositif plus large, dans lequel on trouve également de l'accompagnement à la scolarité pour les enfants, des cours de cuisine et de couture, des activités culturelles et éducatives, des sorties, un service d'écrivain public...)
- **les grandes organisations caritatives** (la Croix Rouge et Emmaüs, par exemple, mettent en place des cours

d'alphabétisation, ajoutant cette mission à toutes les actions de solidarité qu'elles mènent par ailleurs)

Si vous souhaitez avoir plus de détails sur ce réseau associatif, visitez le site Internet de Cœurs à Lire (www.coeurs-a-lire.org). Vous y trouverez les coordonnées de toutes les structures d'aide de la région parisienne.

Puis-je m'engager dans une association ou un centre social en cours d'année ?

Les structures d'aide sociale ont toujours besoin de vous ! La plupart des lieux suivent le calendrier scolaire mais intègrent des apprenants tout au long de l'année. Certains dispensent même des cours d'été. Vous pouvez donc vous proposer à tout moment de l'année.

GLOSSAIRE

Analphabète: Adulte n'ayant jamais suivi aucune scolarité et n'ayant de ce fait jamais appris à lire et à écrire, ni en français ni dans sa langue maternelle.

Apprenants / Formateurs : les spécialistes de l'enseignement du FLE ne parlent pas « d'élèves ». Ce terme est, pour eux, trop infantilisant. Ils lui préfèrent le mot « apprenants », plus proche de la situation d'apprentissage dans laquelle se trouve le public bénéficiaire des cours. Par ailleurs, face aux apprenants, il n'y a pas de « professeurs » ni « d'instituteurs » mais des « formateurs ».

Aptitudes : La didactique du FLE définit quatre grandes aptitudes chez l'apprenant : la compréhension orale (CO), l'expression orale (EO), la compréhension écrite (CE) et l'expression écrite (EE). Elle préconise de travailler de façon isolée chacune de ces quatre aptitudes avec les apprenants. Par exemple, si l'objectif de votre cours est la compréhension orale et que vous avez prévu des questions suite à l'écoute d'un document audio, il n'est pas nécessaire de vous focaliser sur la correction orthographique des réponses des apprenants si vous les demandez par écrit. Prévoyez plutôt un questionnaire à choix multiple (QCM) dans lequel les apprenants n'ont qu'à cocher une case et prenez le temps de bien leur expliquer vos questions pour que la compréhension écrite ne pose pas de problème.

Didactique / pédagogie / méthode :

• **Didactique** : étude systématique des méthodes et des pratiques de l'enseignement en général, ou de l'enseignement d'une discipline ou d'une matière particulière.

• **Pédagogie** : art d'enseigner ou méthodes d'enseignement propres à une discipline, à une matière, à un ordre d'enseignement, à un établissement d'enseignement ou à une philosophie de l'éducation.

• **Méthode** : Programme réglant d'avance une suite d'opérations à accomplir et signalant certains errements à éviter, en vue d'atteindre un résultat déterminé.

Succession des grandes étapes par lesquelles on aide les élèves à acquérir une connaissance ou à maîtriser une capacité.

En fait, la didactique est une théorie sur l'enseignement. La pédagogie est la réalisation concrète de cette théorie dans la classe telle qu'elle se manifeste dans les pratiques éducatives de l'enseignant. La méthode quant à elle, correspond aux outils utilisés par l'enseignant.

Français Langue Etrangère (FLE): Langue française conçue comme une langue vivante étrangère par un locuteur non francophone. Le FLE est également une discipline universitaire enseignée dans le cadre d'une maîtrise. Dans les associations, les cours de FLE sont destinés à des étrangers maîtrisant la lecture et l'écriture dans leur langue maternelle, à la différence des cours d'alphabétisation, qui s'adressent à des publics en situation d'analphabétisme ou d'illettrisme.

Iillettré : Adulte ayant bénéficié d'une scolarité en France ou dans un pays francophone et ayant par conséquent appris à lire et à écrire en français mais qui, par manque de pratique souvent, a progressivement oublié ses acquis.

Phonétique: Science descriptive des sons du langage articulé (qu'on appelle phonèmes, par opposition aux lettres de l'alphabet, qu'on appelle graphèmes), selon les points de vue physiologique et acoustique. Il existe un Alphabet Phonétique International (API), qui transmet chaque son en un signe. Exemple : dans cet alphabet, le son *ou* de *poule* se transcrit *u*, le son *ê* de *tête* se transcrit *ɛ*

Primo-arrivant: Personne entrant légalement en France et vivant sur le territoire depuis peu de temps. A l'heure actuelle, la France accueille 100 000 primo-arrivants chaque année.

Texte lacunaire: On l'appelle aussi « texte à trous ». Il s'agit d'un texte dans lequel le formateur a enlevé certains mots afin que les apprenants les recherchent ensuite. Il peut s'agir des verbes, par exemple, quand il s'agit de travailler les conjugaisons.

CARNET D'ADRESSES

Où se renseigner en Ile de France sur les différents outils pédagogiques?

- **Centres Départementaux de Documentation Pédagogique (CDDP)**

- CDDP des Hauts-de-Seine: 41 avenue du Roule 92200 Neuilly. Tel: 01 47 45 92 06
- CDDP du Val d'Oise: Bât Jacques Lemercier. 5 avenue de la Palette 95000 Cergy. Tel: 01 34 25 37 40
- CDDP de l'Essonne: 110 Grand'Place Immeuble de l'Agora BP 163 91006 Evry Cedex. Tel: 01 60 91 76 20
- CRDP de Versailles (centre régional de documentation pédagogique): 584 rue de Fourny BP 326. 78533 Buc Cedex. Tel: 01 39 45 78 78

Un site Internet regroupe toutes les informations sur ces centres: www.crdp.ac-versailles.fr

- **Assofac**

- 4/6 rue Michel de Bourges 75020 Paris. Tel: 01 43 70 38 35. cs.paris20@libertysurf.fr
- 82 allée Suzanne Martorell 93100 Montreuil. Tel: 01 48 54 19 39. csmontreuil@libertysurf.fr
- 5 rue Jean Macé. Tour Cheverny 94120 Fontenay sous Bois. Tel: 01 48 76 74 31. cs.fontenay@assofac.org
- 20 rue de la Glacière 92250 La Garenne-Colombes. Tel: 01 47 84 69 17

- **Comité de liaison pour la promotion des migrants et des publics en difficultés d'insertion** 35 rue Chanzy 75011 Paris. Tel: 01 55 25 22 00

- **Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD)**

209 rue de Bercy 75585 Paris Cedex 12. Tel: 01 40 02 77 42

- **Ville Ecole Intégration (VIE)**

91 rue Gabriel Péri 92120 Montrouge. Tel: 01 46 12 87 90

- **Ici et Là**

Immeuble Mazière 91000 Evry. Tel: 01 69 36 00 60

- **Lieu Ressources régionales Illettrisme (L.R.R.I)**

132 Faubourg Saint Denis 75010 Paris. Tel: 01 42 05 90 65

- **Association REGAIN Ile de France (pour les problèmes d'illettrisme)**

44 rue des Alouettes 75019 Paris. Tel: 01 42 39 62 73 mail: regain.idefr@wanadoo.fr

SITE INTERESSANT

Si vous souhaitez en savoir plus sur le profil et les compétences d'un formateur d'alphabétisation, n'hésitez pas à consulter le site suivant :

http://pratiques.lire-et-ecrire.be/images/documents/leectefr/profil_formateur.pdf

Dans ce site belge vous trouverez un véritable référentiel des compétences : Quelles sont les connaissances, savoirs faire et savoir être pour être formateur en alphabétisation ?.

Apprendre à lire et à écrire à l'âge adulte
"Guide méthodologique et pratique"
Danielle de Keyzer (dir.)
Ed. Retz, 1999